

Autour de la Boire Sainte-Catherine à Bouzillé

Une randonnée proposée par Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire

Randonnée autour de la Boire Sainte-Catherine, entre vallées et chemins enherbés près de Bouzillé dans le Maine-et-Loire.



Durée :	2h50	Difficulté :	Facile
Distance :	9,82 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	13 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	13 m		
Point haut :	22 m	Commune :	Bouzillé (49530)
Point bas :	7 m		



Description

Stationner votre véhicule au parking de la Boire Sainte-Catherine pour débuter la randonnée.

Il faudra suivre le **balisage Bleu**

(D/A) Prenez le chemin sur la droite à la sortie du parking. Vous marchez le long d'un cours d'eau qui se trouve sur votre droite et des champs sur votre gauche. Continuez jusqu'à l'intersection.

(1) Partez à gauche sur la route bitumée, **attention aux voitures**.

Marchez tout droit sur 300 mètres jusqu'à la statue Notre-Dame de la Vallée, elle apparaîtra sur votre droite.

(2) Restez sur le chemin à droite de la statue. Quittez la route bitumée pour un chemin ombragé qui longe des champs. Parcourez ce chemin jusqu'à son terminus, tombez alors sur la route « le Bois aux Moines ».

(3) Bifurquez sur la gauche. Marchez alors le long d'une route bitumée jusqu'au premier virage à gauche et arrivez au niveau d'un panneau indiquant « La Loge en Vallée ». **Attention aux voitures**.

(4) Prenez à droite la direction indiquée par le panneau et marchez sur un chemin jusqu'au virage à angle aigu sur la gauche. Continuez en face. Traversez des zones plus ou moins dégagées (forêt, prairies). *Vous apercevez par moment sur votre droite au loin l'église de Bouzillé. Sur la fin du trajet et ce avant d'arriver sur la Rue du Seil, vous avez sur votre gauche deux petits étangs.*

(5) Prenez à droite. Marchez le long de la route bitumée jusqu'au carrefour en faisant **attention aux voitures**. Arrivez à un stop.

(6) Gardez la droite (panneau direction « Ancenis »), puis prenez directement le premier chemin sur votre gauche. Quittez alors la route « Le Bois aux Moines ». Marchez tout droit jusqu'à la prochaine intersection.

(7) Restez à gauche et traversez un hameau de maisons au niveau du lieu-dit « la Championnière » puis de nouveau un hameau de quelques maisons au niveau du lieu-dit « la Cabane ». Continuez alors jusqu'à l'intersection avec la croix.

(8) Prenez à gauche (lieu-dit « les Ouches ») et marchez sur une centaine de mètres au milieu d'un petit hameau de maisons. Tournez à droite au lieu-dit « la Grande Ouche » et marchez sur 500 mètres avec pour paysage des champs tout autour de vous.

Points de passages

D/A Parking de la - Boire Sainte Catherine (Bouzillé)

N 47.357953° / O 1.122812° - alt. 9 m - km 0

1 Intersection

N 47.358055° / O 1.11837° - alt. 9 m - km 0.35

2 Statue - Notre Dame de la Vallée (Bouzillé)

N 47.360773° / O 1.11837° - alt. 8 m - km 0.66

3 Route "le Bois aux Moines"

N 47.360046° / O 1.102684° - alt. 9 m - km 1.89

4 La Loge en Vallée

N 47.365015° / O 1.102167° - alt. 10 m - km 2.45

5 Intersection Rue du Seil

N 47.358487° / O 1.085739° - alt. 8 m - km 4.03

6 Panneau Stop

N 47.356878° / O 1.09526° - alt. 8 m - km 4.77

7 Intersection

N 47.357347° / O 1.105103° - alt. 11 m - km 5.54

8 Intersection direction les Ouches

N 47.355439° / O 1.116525° - alt. 20 m - km 6.74

9 Rue des Fours à Chaux

N 47.355246° / O 1.122848° - alt. 18 m - km 7.38

10 Aller retour Boire

N 47.354286° / O 1.135135° - alt. 9 m - km 8.75

D/A Parking de la Boire Sainte Catherine

N 47.357945° / O 1.122849° - alt. 9 m - km 9.82

Arrivez sur la Rue des Fours à Chaux.

(9) Gardez la droite puis prenez la première rue à gauche puis encore à gauche. Là, marchez tout droit sur 1 km et vous verrez tout du long sur votre droite la boire Sainte-Catherine qui sera votre repère pour la fin de la balade. Arrivez alors à une croisée de plusieurs chemins.

(10) Prenez le chemin le plus à droite possible. Faire un demi-tour et longez la boire (vous serez cette fois ci de l'autre côté, l'eau à votre droite). *Prêtez l'œil à la faune environnante très riche.* Marchez sur 1 km sur le GR®3 pour arriver à l'aire de jeux pour enfants (qui sera sur votre droite) et rejoindre le parking (D/A).

Informations pratiques

A proximité

(D/A) [Boire de Sainte-Catherine](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-la-boire-sainte-catherine-a-bo/>

En savoir plus : Ôsez Mauges Tourisme et Développement en Val de Loire - BEAUPREAU-EN-MAUGES

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

3

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



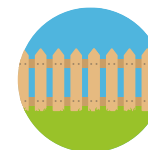
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



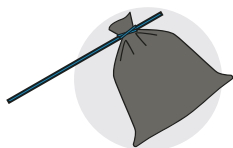
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



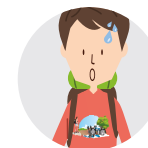
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.